

■ ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP

Participer à la construction d'un projet personnalisé d'accueil d'un jeune enfant porteur de handicap par le repérage de ses besoins de développement, par l'adaptation de l'accueil proposé (organisation, outils) en s'appuyant sur le réseau de partenaires dédiés au handicap.

Un enfant présentant un handicap est avant tout « un enfant », dont les besoins sont ceux d'un petit être, vulnérable et porteur de potentialités développementales. La situation de handicap ajoute des besoins spécifiques aux enfants, plus intenses parfois, mais aussi plus subtils liés à la limitation motrice, intellectuelle et/ou aux spécificités sensorielles. De même, le parent a un engagement dans la relation à l'enfant en tant que caregiver, celui qui prend soin. Mais le handicap de l'enfant impacte de manière singulière et individuelle la fonction parentale, le vécu émotionnel du parent et également l'ajustement du professionnel.

Ainsi la formation « L'accueil de l'enfant en situation de handicap » propose de revisiter ou d'acquérir la connaissance des besoins d'attachement de l'enfant, et de son développement psychomoteur, ainsi que d'acquérir une posture professionnelle visant à personnaliser l'accueil de l'enfant, à créer les conditions propices pour sa vie quotidienne, en coopération avec le parent et le réseau de partenaires.

CONTENU

- Historique et fondement de la théorie de l'attachement.
- Ontogénèse du développement de l'enfant de 0 à 4 ans au regard de la théorie d'attachement
- Le handicap : Etymologie, le handicap dans la société et selon les cultures, les différents handicaps,
- L'impact du handicap de l'enfant : Le care giving cf enfant en situation de handicap- les parents - la structure
- Les besoins de l'enfant, les besoins du parents et spécificités des contextes de handicap.
- L'accueil de l'enfant handicapé : Rappel du cadre législatif quant à l'accueil des enfants en situation de handicap, Le projet pédagogique, le projet personnalisé, l'organisation de la structure, le réseau de partenaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte historique et les fondements de la théorie d'attachement.
- Connaître le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 4 ans au regard de la théorie d'attachement.
- Définir les « handicaps ».
- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant et de son parent-caregiver

et ses spécificités dans un contexte de handicap chez l'enfant.

- Construire des outils simples, adaptés aux besoins et aux capacités de l'enfant.
- Suggérer des adaptations de l'organisation de la structure d'accueil et des modalités d'accueil, interroger le projet pédagogique.
- Participer à la définition d'un projet personnalisé d'accueil de l'enfant porteur de handicap, en concertation avec le réseau de partenaires du handicap.

PRÉREQUIS À L'INSCRIPTION

- Être professionnel de l'enfance, disposant d'une qualification professionnelle reconnue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interrogative
- Méthode déductive
- Méthode expérimentale

Avec :

- Apports exposés
- Étude de cas
- Analyse vidéo
- Travail en sous-groupe
- Mises en situation corporelles

TYPE DE PUBLIC

- Professionnel avec des missions au service du jeune enfant.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Entretien d'évaluation individuelle à l'entrée en formation (tour de table initial fait par la formatrice).
- Évaluation en cours : A partir d'étude de cas pratiques.
- Autoévaluation individuelle à chaud des stagiaires par questionnaire.

FORMATEUR

Andréa TORRE, Formatrice,
psychomotricienne

CATÉGORIE DE L'ACTION

Article L 6313-1 du Code du travail

6° Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

DATES (au choix)

14-15 mai 2020 **F**

05-06 nov. 2020 **S**

LIEUX

Institut de la Parentalité,
F 7 avenue de la Libération
33270 **FLOIRAC**

S Pôle Médical Sénart
18 allée du Trait d'Union 77127 **LIEUSAIN**

COÛT

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Formation 290 €

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Formation 430 €

DÉROULEMENT & DURÉE

14 heures.